

N°2023/034

13 Rue du Général Sarrut
09700 CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr



Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

ID : 009-210900767-20230606-2023_034-DE



MAIRIE DE CANTE

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIEERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUIN 2023

Nombre de conseillers

- en exercice : 10
- présents : 07
- votants : 07
- absents : 03
- exclus : 00

L'an deux mille vingt-trois, le six juin, à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Nicolas BLANCHOT, M Hubert GRAS,

Date de convocation et
d'affichage :

02/06/2023

Étaient excusés : Mme Wendy BURG, M Philippe BISOGNIN, Mme Nadine CLAPIER,

M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire

OBJET

DM n°2
Abonder le compte
203
Annule et remplace
Délib 2023/033
Pour erreur de plume

M le Maire informe le conseil municipal :

Des dépenses imputables à la rénovation de la salle polyvalente ont été réalisées, or le marché public n'est encore pas lancé.

Ces dépenses, frais études, doivent être mandatées au compte 203 ; Ce compte n'est pas assez provisionné.

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Sous-Préfecture
de Pamiers le
09 juin 2023
et publication du
09 juin 2023

Il convient d'abonder le compte 203. M le Maire propose donc la DM suivante :

Dépenses Investissement : chapitre 20

Compte 203 *Frais d'étude* : + 15 000€

Dépenses Investissement : chapitre 21

Compte 2151 *Réseaux de voirie* : -15 000€

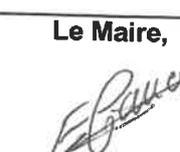
*Le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère
exécutoire de la présente
délibération.*

Le secrétaire de séance


Jean-Jacques GIMENO

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition de M le Maire et le mandate pour élaborer et signer tous les documents relatifs à sa mise en application.

Le Maire,


Eric CANCEL

Pour extrait conforme